

Mme CUTAJAR

Session JANVIER 2013

1<sup>e</sup> année licence droit  
Cours de A à F

## DROIT PRIVE



Durée de l'épreuve : 1 heure30.

Traitez les six questions suivantes :

### 1<sup>o</sup>) Résoudre le cas pratique : 5 points

Julie a dérobé l'ordinateur portable de Marc le 5 novembre 2012. L'article 311-3 du Code pénal punit le vol de 3 ans d'emprisonnement. Si une loi nouvelle entre en vigueur le 18 décembre 2012 et qu'elle réduit la peine à 2 ans. Quelle est l'incidence de cette loi sur la situation de Julie ? Qu'en est-il si la loi nouvelle porte la peine à 4 ans d'emprisonnement.

Justifier vos réponses.

### 2<sup>o</sup>) Déterminer la juridiction compétente pour connaître des litiges suivants : 3 points

- litige entre un salarié et son employeur à propos du salaire
- litige entre deux commerçants à propos d'un délai de livraison
- Jean et Marie veulent divorcer

### 3<sup>o</sup>) Cochez l'affirmation juste (2 points si réponse juste – Moins 1 point si réponse fausse ou pas de réponse)

La cour de cassation :

- unifie la jurisprudence !
- est un troisième degré de juridiction !
- soit rejette, soit casse et annule les pourvois !
- peut rendre un avis après avoir été saisie par un tribunal ou l'avocat d'une partie !

### 4<sup>o</sup>) Cochez l'affirmation fausse (2 points si réponse juste – Moins 1 point si réponse fausse ou pas de réponse)

- lorsque l'appel est ouvert, le perdant peut soit faire appel, soit se pourvoir en cassation, à son choix !
- le demandeur au pourvoi doit invoquer un « cas d'ouverture », par exemple, un manque de base légale pour que son recours soit recevable !
- la Cour de cassation juge les décisions rendues par les juridictions et non les affaires !
- un second pourvoi peut, le cas échéant, être formé devant la Cour de cassation, fondé sur le même cas d'ouverture !

### 5<sup>o</sup>) Quels sont les modes de preuve ? 4 points

### 6<sup>o</sup>) La jurisprudence est-elle une source du droit ? Justifiez votre réponse : 4 points.